

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **1RH1673S1**

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

Typhon Premium

Nature du produit
Pe

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture à l'eau rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **45 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide

365 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Mélange Saupoudré (- 500 180 WBP SRT - SOVITEC)

100 %

Dosage utile

280 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **17 °C** T° sol : **23 °C** Hygrométrie : **76 %** Vent : **11 km/h** TEMPS DE SECHAGE : **2 min**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.65 g/ml	40.9 %	76.6 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR 15.36 à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
					2017	8124	17

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité	Qd	
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	0.45	Blanc		100
Etat neuf	392	0.57	0.3299	0.3475	160
(P1) 50000	380	0.55	0.3295	0.3471	118
(P2) 100000	356	0.56	0.3297	0.3472	132
(P3) 200000	210	0.56	0.3299	0.3479	112
(P4) 500000	185	0.51	0.3294	0.3476	111
(P5) 1000000	238	0.48	0.3313	0.3495	124
(P6) 2000000	152	0.50	0.3318	0.3497	125
(P6) 2000000	Classe R3	Classe S1	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DURANT
Le 24/05/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140